## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF NEUF OU REHABILITE DEMANDE DE CONTROLE DE BONNE EXECUTION

DOSSIER N°:	(CADRE RESERVE AU SERVICE)
Je soussigné :	
Demeurant à :	
Code Postal : Localité :	
N° de téléphone :	
Certifie que les travaux d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif mis en place dans ma propriété seront terminés le :	
Cadastre: Section:	
N° de dossier d'autorisation d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (le cas échéant) :	
Entrepreneur chargé d'installer le dispositif d'assainissement :	
Nom :	
Maître d'œuvre chargé de surveiller les travaux :	
Nom :	
Je vous serais reconnaissant de bien vouloir effectuer la vérification technique de la bonne exécution des ouvrages sur travaux découverts et, pour ce faire, vous autorise, vous ou votre représentant, à pénétrer sur ma propriété.  Sachant que je recevrai un avis écrit me précisant le jour et l'heure de votre passage, je souhaite cependant avoir un contact téléphonique préalable avec le contrôleur :	
Je suis joignable les jours ouvrables deh àh	non
Demande à adresser au SPANC 7 jours avant la	a realisation de l'installation ANC
Fait à : Le : Signature :	Vu par le service le :  Transmis pour contrôle le :
	(Cadre réservé au service)

Conformément à la législation en vigueur, les contrôles obligatoires au titre de l'assainissement non collectif donnent lieu à facturation auprès de l'usager ayant bénéficié du service. Par délibération en date du 7 décembre 2010, la tarification suivante a été établie : contrôle de bonne exécution : 118,40 €. Cette somme est comprise dans les 197,34 euros réglés lors du dépôt de demande d'autorisation d'installation. Si vous n'avez pas réglé ce montant, un chèque à l'ordre du Trésor Public est à joindre à la présente demande.